

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 25 SEPTEMBRE 2018

### **PORTAGE FONCIER**

La commune avait signé une convention de portage foncier avec l'Etablissement Public Foncier de la région pour une durée de cinq ans et sur le périmètre du quartier de la place.

Cette convention étant arrivée à échéance, le conseil autorise, conformément aux termes de la convention, le conseil à racheter à l'EPF les parcelles AD 419 (un immeuble), AD 636 (un garage), AD 634, AD 736 et AD 633 pour un total de 79 303,69 €.

### **CONTRAT ENFANCE**

Dans le cadre du contrat Enfance intercommunal, le conseil donne son accord pour joindre un avenant à la convention concernant la création d'une ludothèque à Recquignies.

### **PRET RELAIS**

Monsieur LAVIELLE, adjoint aux finances, présente le plan de financement en cours des travaux M2S et terrain synthétique. Le versement des subventions n'intervenant qu'une fois l'intégralité des travaux terminés et payés, le conseil mandate le maire pour souscrire un prêt relais de 400 000 €, à 0,51 % l'an auprès de la Banque Postale, remboursable dès que les subventions et le FCTVA seront versés.